

La Régie



La **régie publicitaire** est une entreprise, ou le service d'une entreprise, dont l'objectif est de commercialiser les espaces publicitaires disponibles. Il peut s'agir des espaces présents sur un support (journal) ou plusieurs supports (journal, site web).

Mise en relation des éditeurs avec les annonceurs

En matière de webmarketing, il s'agit d'une **régie publicitaire** en ligne dédiée aux sites web, et plus récemment, aux réseaux sociaux. Les supports pouvant aller d'un site web, à un réseau social en passant par les blogs, les mails, Facebook, Twitter, etc. L'objectif de la **régie publicitaire** est de commercialiser ces espaces auprès d'annonceurs ayant besoin de communiquer sur ces supports. L'activité de la régie publicitaire consiste à procéder à la vente, mais surtout à organiser le plan média de l'annonceur, recueillir les statistiques issues des résultats d'une campagne ou encore proposer la création des messages et de leurs supports publicitaires. La régie publicitaire se rémunère à la tâche selon les prestations effectuées mais aussi à la commission perçue sur l'ensemble des budgets alloués aux campagnes de l'annonceur.

Capter de nouveaux clients

La régie publicitaire sert les intérêts des deux intervenants, de l'annonceur et du support. A ce titre, soucieux de préserver les intérêts de l'un et de l'autre, la régie

publicitaire est souvent disponible pour négocier au mieux les tarifs pour les adapter aux budgets disponibles. La négociation étant toujours possible..

J'adore ce que vous faites !
Bonne continuation !!!

Hamdi, CEO Sopab.